

Engagé-es au quotidien pour nos métiers, nos droits et nos carrières !

Votez



Du 29 novembre au 6 décembre 2018,

nous élisons nos représentant-e-s aux commissions administratives paritaires académiques.
Ces commissaires paritaires élu-e-s vous défendront durant les quatre prochaines années.

Pour des élu-es engagé-es au quotidien

Les représentant-es du SNASUB-FSU travaillent, comme vous, dans les universités (Le Havre, Rouen), à l'INSA de Rouen, dans les établissements scolaires ou les services (Rectorat, DSDEN), ou dans les établissements publics nationaux (CNED, Canopé...) et exercent leur mandat en CAPA.

Dans notre filière, le droit à la mutation est théorique, le système de promotion est injuste et opaque...

La « valeur professionnelle » des collègues derrière laquelle certains se réfugient comme seul critère de choix des promus est une notion qui dépend de qui l'utilise. Pour que cette notion ne soit pas subjective, donc injuste, il faut des critères précis et publics pour la qualifier. C'est pourquoi nous défendons :

- **l'égalité de traitement entre les agents**, par l'utilisation de barèmes (différents critères dont l'ancienneté mais aussi les formations, le parcours professionnel...)
- **le changement de grade (TA) doit être de droit** pour les collègues, sans avoir besoin de rédiger un dossier (nous n'avons pas toutes la même facilité à écrire, cette rédaction de dossier est donc injuste)
- **l'égalité de traitement entre les métiers** par utilisation de quotas par branche d'activité professionnelle (BAP) pour les promotions
- **l'organisation d'un tableau annuel de mutation** (pour permettre aux collègues de pouvoir changer d'établissement facilement)
- **la requalification des emplois de C en B** par augmentation des taux de promotion pour reconnaître la réalité du travail accompli par les collègues : nos rémunérations sont indignes des missions accomplies
- **l'augmentation des salaires** (revalorisation du point d'indice, intégration des primes au salaire)

- ils/elles rendent compte de leur action, en toute indépendance des directions, et vous informent des enjeux et des décisions qui vous concernent.

- ils/elles défendent en permanence la nécessité de (re)créer des emplois à la hauteur des besoins pour améliorer les conditions de travail.

- ils/elles contestent les fusions d'académies ou d'universités car elle se font au détriment du service public et des conditions de travail. **La fusion des académies, c'est non !**

Informez et rassemblez pour faire grandir la solidarité

Parce que nous pensons que la défense syndicale des personnels passe par une information la plus complète possible, nous mettons à la disposition de toutes et tous, en début d'année scolaire et universitaire, notre **Mémento**. Véritable mine d'information, celui-ci doit permettre à chacun de s'y retrouver dans un environnement fonction publique régi par de nombreux textes réglementaires.

Le SNASUB-FSU et ses élu-e-s œuvrent à rassembler chacun et chacune pour que nos métiers et missions soient enfin reconnus, à la hauteur de leur contribution, essentielle, au système éducatif. Cela passe aussi par l'expression des délégué-e-s du personnel à tous les niveaux, dans toutes les instances paritaires et de concertation. **C'est pour cela que votre vote est essentiel !**

Solidarité, justice sociale, égalité de traitement, services publics

Portant haut les valeurs du service public, de solidarité, de justice sociale, et d'égalité de traitement, notre syndicalisme vise à rassembler pour convaincre et rendre possible les mobilisations pour la satisfaction des revendications (**voir nos professions de foi nationales par ailleurs**).

Faites-vous entendre : votez et faites voter pour les candidat-e-s du SNASUB-FSU

Nous contacter : snasub.fsu.rouen@snasub.fr / 02 32 76 92 28

29 > **06**
NOV DÉC

Votez !

FAITES-VOUS ENTENDRE